



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 28.08.2020, **Publication répétée:** 27.08.2020, 31.08.2020

Numéro de publication: SR01-0000003871

Entité de publication

Expertax SA, Route de la Glâne 107, 1752 Villars-sur-Glâne

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus FORIAD SA formation internationale à distance avec DF Design et Formations SA

2. Publication

Organisation transférante:

FORIAD SA formation internationale à distance

CHE-258.627.111

Quai de la Veveyse 11

1800 Vevey

Organisation reprenante:

DF Design et Formations SA

CHE-115.252.060

Rue Perdtemps 5

1260 Nyon

Publication de la fusion dans la FOSC: 26.08.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

26.11.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Expertax SA

Route de la Glâne 107

1752 Villars-sur-Glâne